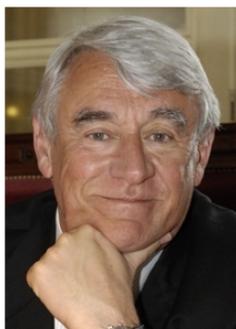


## ÉDITORIAL **L'autoritarisme sectaire de Madame Hidalgo**



CLAUDE GOASGUEN  
ANCIEN MINISTRE  
DÉPUTÉ-MAIRE DU 16<sup>e</sup>  
ARRONDISSEMENT

Cela devient un véritable mode de gouvernement : la maire de Paris décide seule et se refuse à la moindre concertation avec les élus d'arrondissement, surtout s'ils ne sont pas de son camp. Après l'implantation du centre d'hébergement de l'allée des Fortifications et la signature d'une convention d'occupation du stade Jean-Bouin avec le Red Star (*lire nos numéros précédents*), une nouvelle preuve de cet autoritarisme sectaire vient d'être apportée avec la piétonnisation des voies sur berges rive droite.

Madame Hidalgo a en effet décidé de passer outre l'avis défavorable de la commission d'enquête publique, sans tenir compte des conséquences négatives prévisibles sur l'environnement et la sécurité routière, notamment dans l'ouest parisien : embouteillages et pollution en hausse, conducteurs harassés, activité économique pénalisée. Non seulement la maire de Paris ignore les élus concernés de

Paris et de la banlieue, mais elle ne prend même plus en compte les rapports des organismes indépendants : ce n'est certes pas ainsi qu'on gouverne de nos jours une grande capitale.

### Focus sur...

#### **La sécurité des écoles**

Compte tenu de la menace que fait peser sur les écoles le terrorisme islamiste, la rentrée a vu la mise en œuvre d'un certain nombre de dispositions concernant leur sécurité et celle de leurs élèves. La sécurité « active » des 1300 établissements scolaires et des 800 crèches de la capitale est désormais assurée par des patrouilles de policiers, de gendarmes et de militaires. Ceux-ci n'effectueront plus de gardes statiques, mais se déplaceront, autant que possible à pied. Durant leurs patrouilles, ils prendront systématiquement contact avec les responsables des établissements situés dans leur zone de surveillance. Les PMS (plan de mise en sécurité) des établissements ont été déployés, les personnels devant être sensibilisés grâce à plusieurs exercices d'alerte.

La sécurité « passive », outre l'amélioration des systèmes vidéo, comportera l'interdiction, matérialisée par des barrières métalliques, de s'arrêter et de stationner devant les établissements, en fonction des caractéristiques

du trottoir et de la chaussée. En ce qui concerne l'accès des élèves, la mairie de Paris avait annoncé que la sécurisation de tous les « points écoles » serait désormais assurée par des vacataires recrutés par la Ville et non plus par des ASP. Devant l'inquiétude manifestée par plusieurs élus, parmi lesquels le député-maire du 16<sup>e</sup> Claude Goasguen, la Préfecture de Police s'est engagée à mobiliser le nombre d'ASP nécessaires jusqu'à ce que tous les vacataires aient bien été recrutés : tous les « points écoles » (le 16<sup>e</sup> en compte dix-neuf) devraient donc être protégés.



La sécurité des enfants, une priorité absolue. (DR)

## Les incivilités, d'accord, mais pensez à l'insécurité !



GÉRARD GACHET  
ADJOINT AU MAIRE  
CHARGÉ DE LA SÉCURITÉ

Nous l'avons souvent écrit, nous sommes favorables à la création d'une police parisienne déchargeant la police nationale des opérations de sécurité de proximité et travaillant en lien étroit avec les mairies d'arrondissement. L'annonce par la Ville de Paris de la transformation de sa DPP (direction de la prévention et de la protection) en DPSP (le « S » ajouté signifiant sécurité) pouvait donc *a priori* passer pour une bonne nouvelle.

Hélas ! Dans une interview au *Journal du dimanche* du 4 septembre, Anne Hidalgo annonce que cette nouvelle direction « verbalisera en particulier les nuisances sonores et les atteintes à la propreté, et permettra ainsi à la police nationale de se concentrer sur la sécurité et l'ordre public ». La DPSP s'occupera donc des

« incivilités », ce qui est très bien, mais surtout pas de la sécurité ! Une distinction qui se heurtera vite à la réalité : un hall d'immeuble occupé par des voyous, est-ce une incivilité ou de l'insécurité ?

### En bref... En bref... En bref...

**Promesse tenue.** Dans notre lettre de juillet-août, nous évoquions l'extension de l'action du GPIS, chargé de sécuriser les logements sociaux et déjà présent au 183 boulevard Murat. C'est désormais chose faite : depuis le vendredi 5 août, les hommes du GPIS effectuent des rondes nocturnes au sein de l'îlot Gros-Boulaivilliers et peuvent se déplacer sur appel des locataires.

**Commissariat évalué.** L'évaluation annuelle du commissariat central, à laquelle participent les élus de l'arrondissement, aura lieu à la fin du mois à la mairie du 16<sup>e</sup> en présence du Préfet de Police, Michel Cadot, et de Claude Goasguen, député-maire.

**Incendie meurtrier.** Dans la nuit du vendredi 2 au samedi 3 septembre, un grave incendie s'est déclaré au 5<sup>ème</sup> étage du 12, rue Singer. Une cinquantaine de personnes ont dû être évacuées de l'immeuble, trois personnes et un enfant étant relogées provisoirement à l'hôtel. Mais, après avoir maîtrisé les flammes, les pompiers ont découvert le corps carbonisé d'une vieille dame, apparemment décédée sur le balcon de l'appartement d'où était parti le sinistre.

**Montre volée.** Assise en terrasse d'une célèbre brasserie de la place de l'Alma, Ahlam Ali Al Shamsi, chanteuse très cotée aux Emirats Arabes Unis et dans tout le Moyen-Orient, s'est fait voler son sac à main. A l'intérieur : un rubis de grande valeur et une montre Rolex valant

pas moins de 100 000 € ! L'enquête a été confiée au 1<sup>er</sup> district de police judiciaire.

**Red Star.** Suite à la décision, prise par la maire de Paris sans aucune concertation avec les élus du 16<sup>e</sup>, de faire jouer l'équipe de football du Red Star au stade Jean-Bouin (*cf. la lettre Sécurité n°62*), Claude Goasguen, député-maire du 16<sup>e</sup>, a écrit à Anne Hidalgo. Il lui demande « d'engager sans tarder des travaux pour placer le stade Jean-Bouin au niveau d'exigence que nous nous sommes imposés pour le Parc-des-Princes », qui a permis d'y éradiquer la délinquance et le hooliganisme.

**Mauvais chiffres.** Les statistiques portant sur la délinquance dans le 16<sup>e</sup> se suivent et s'aggravent. Sur les 7 premiers mois de l'année (par rapport à la même période de 2015), les atteintes volontaires à l'intégrité physique augmentent de 28,86% et les atteintes aux biens de 11,61%. Parmi ces dernières, on notera l'envolée des vols liés à l'automobile et notamment des vols « à la roulotte », en hausse de 54,97% ! Seule consolation : la baisse des cambriolages (-6,38%).

**16,** la lettre d'information *sécurité* du seizième arrondissement

Lettre mensuelle éditée par la Mairie du 16<sup>e</sup>  
Numéro 63 / septembre 2016

Directeur de la publication : Claude GOASGUEN

Rédacteur en chef : Gérard GACHET

Conception et réalisation : Damien BARON

Contact : 01 40 72 16 13

**Pour recevoir cette lettre par Internet,  
inscrivez-vous sur <http://mairie16.paris.fr>**